

# Le Lien Lapeyrouaisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Juillet 2017

N°33



## Sommaire

Le mot du maire	page 2
Projets et réalisations	pages 3 à 6
Vie communale	pages 7 à 9
Budget	pages 10 et 11
Vie communale	pages 12 à 21
Etat civil	page 20
Calendrier	page 21
Vie associative	pages 22 à 31
Mémo utile	page 32



## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

- Lundi 13 h30 à 16 h30
- Mardi, Jeudi, Vendredi  
8 h30 à 11 h30
- Fermé le Mercredi
- Samedi 9 h à 11 h

## ----- CONGÉS D'ÉTÉ -----

Le secrétariat de Mairie et la Poste  
seront fermés le samedi 15 juillet.

Le secrétariat de Mairie sera fermé  
du samedi 12 août 11 h  
au lundi 29 août 13 h 30.

L'agence postale sera fermée  
du jeudi 10 août 15 h 45  
au mardi 21 août 8 h 45

*Pour le courrier recommandé et les colis,  
les retraits se feront au bureau  
de St Sorlin en Valloire*



## MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

Fax : 04 75 31 80 87

mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr

mairie-lapeyrousemornay.fr



Directeur de la Publication  
Nicole Durand

Rédaction et Photos  
Mairie et Associations  
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression  
atelier image 26210 Epinouze

L'année 2017, déjà bien entamée, sera une année marquée par de nombreuses élections qui auront un impact direct sur notre quotidien. Les élections présidentielles en mai et législatives en juin ont vu un renouvellement des dirigeants de notre pays, sans oublier le renouvellement partiel du Sénat en septembre prochain. Un nouveau visage de la France qui doit prendre l'avenir de notre pays à cœur et avoir le courage de mener à bien les réformes nécessaires.

Après des annonces sans certitude pour le moment, mais qui si elles se concrétisent, devraient avoir un impact non négligeable sur notre fiscalité communale.

- A commencer par l'annonce faite de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des français. Même si le Président de la République a assuré que l'Etat verserait une compensation équivalente au manque à gagner aux communes nous devons rester vigilants. En effet, si la première année, il y a des chances que la compensation soit assurée, cette dernière pourrait se transformer en dotation que l'Etat aurait ainsi la possibilité de remettre en cause par la suite.

- La deuxième annonce attendue et confirmée par le Ministre de l'Education Nationale est la possibilité dès la rentrée de septembre pour les communes qui le souhaitent de revenir à une organisation scolaire sur quatre jours. Le décret attendu est paru le 27 juin dernier, les demandes de dérogation devaient être adressées à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale pour le 30 juin. Le Conseil Départemental de l'Education Nationale se réunira le 5 juillet prochain pour donner un avis favorable ou non aux demandes déposées. Nous avons fait une demande de dérogation pour revenir à la semaine à 4 jours après les résultats des votes en Conseil d'Ecole du 15/06, en Conseil Municipal du 20/06 et lors du Conseil d'Ecole extraordinaire du 30/06 qui se sont tous prononcés à une très large majorité pour un retour en arrière. Les enfants seront en congés d'ici quelques jours néanmoins il nous faut d'ores et déjà penser à la rentrée de septembre afin que tout soit prêt pour le retour de nos chères têtes blondes pleines d'ardeur et ce quelque soit l'organisation scolaire retenue.

Au niveau communal, nous allons continuer la mise en place des projets d'aménagement ou d'amélioration validés en Conseil Municipal en adéquation avec notre budget. Une des réalisations de notre action communale la plus visible et attendue cette année est sans aucun doute la rénovation de notre salle des fêtes : réfection intérieure mais également extérieure. Un chantier important qui malheureusement a pris du retard mais dont nous commençons à voir le bout et surtout le changement opéré. La fin des travaux est programmée pour la première quinzaine de juillet en espérant qu'il n'y ait pas de « surprises » de dernière minute.

Alors que les acteurs locaux, artisans, commerçants, agriculteurs, les nombreuses associations et la municipalité travaillent au développement et à l'attractivité de notre commune, au cadre et à la qualité de vie de ces habitants, je tiens à souligner mon exaspération face à la recrudescence des actes d'incivilité et de dégradation qui polluent notre quotidien. Depuis le début de l'année, de nombreuses plaintes ont été déposées. De plus, je tiens à rappeler que la tranquillité et l'ordre public sont l'affaire de tous et que le fait de prévenir la Mairie pour signaler tel ou tel agissement n'est pas suffisant. Il est de la responsabilité de chacune et chacun, témoin ou victime d'acte délictueux de contacter la Gendarmerie. Et qu'apporter son aide pour identifier les auteurs de ces agissements, c'est peut être aussi, leur rendre service et les stopper sur la pente de la délinquance et de la marginalisation pendant qu'il en est encore temps.

J'aimerais conclure cet édito sur une note plus optimiste, les températures que nous avons supportées ces dernières semaines nous projetant vers les vacances d'été. Que la période estivale qui débute favorise le bien vivre ensemble, que notre quotidien soit fait de convivialité, de fraternité et de solidarité. Que les rencontres dans la rue ou sur la place du village, chez nos commerçants, dans les manifestations organisées par nos associations, dans nos repas de quartiers permettent de tisser ce lien social fort qui est le propre d'une commune à taille humaine et à le renforcer.

Très bel été à chacune et à chacun d'entre vous !

Nicole DURAND

Maire de Lapeyrouse-Mornay

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE



**ÉCOLE** - En ce début d'année plusieurs actes d'incivilité ont été relevés : la boîte aux lettres de l'école a été dégradée et a dû être remplacée et le rideau à l'extérieur a été coupé, il sera remplacé mais sera posé à l'intérieur.

Notre école a été retenue par l'Education Nationale pour bénéficier d'un accompagnement financier lors de l'achat d'équipements numériques mobiles et de services associés. Une convention de partenariat « collègues numériques et innovation pédagogique » a été signée avec l'académie de Grenoble. Qualité de l'air intérieur dans les établissements d'accueil collectif d'enfants : crèches, écoles maternelles et élémentaires. La Drôme Laboratoire a été retenue pour réaliser la campagne de mesure afin de surveiller la qualité de l'air intérieur à l'école et effectuer l'évaluation des moyens d'aération pour vérifier leur bon fonctionnement. Elle s'effectuera sur une semaine, au cours de 2 périodes : une pendant la période estivale (en juin) et une pendant la période de chauffage, cinq mois plus tard. Ces contrôles permettront d'évaluer les moyens d'aération existants : ouvrants, bouches et grilles d'aération...

Les enfants des classes de maternelles, comme les élèves de primaires l'an dernier, ont visité le centre d'Incendie et de Secours de la Valloire le 20 juin. Le coût du transport assuré par les Ets Finand-Faure est pris en charge par la Mairie.

Les 19 élèves de CM2, partant en sixième se sont vus remettre leur récompense de fin d'année. A l'ère du numérique, le conseil municipal a souhaité remplacer le traditionnel dictionnaire par une calculette. La remise des calculettes a été effectuée à l'école le 30 juin dernier.



## PÉRISCOLAIRE :

**CANTINE-GARDERIE-TAP** - La fréquentation à la cantine a augmenté cette année, notamment chez les maternelles. Cette année de nombreux points rouges ont été distribués et plusieurs enfants ont dû être exclus deux jours de la cantine. Le règlement du périscolaire sera revu pour la rentrée prochaine afin de préciser plusieurs points (sanction, inscription, délai,...). Les inscriptions à la cantine et à la garderie seront toujours faites à la semaine et sur internet.

**TAP** : La fréquentation des enfants est restée sensiblement la même tout au long de l'année. Les activités qui ont été proposées pour cette année scolaire sont : Multi sport, musique, secourisme, yoga, Kick-boxing, nutrition, initiation à la culture espagnole, pétanque ...



## SALLE DES FÊTES -

Après avoir lancé l'appel d'offres de nombreuses entreprises ont répondu et celles qui ont été retenues pour les travaux de réhabilitation sont :

**LOT n°1** : Déconstruction - gros œuvre - façades : SARL GENEVE

**LOT n°2** : Traitement de charpente bois et zinguerie : SAS BPH

**LOT n°3** : Menuiserie extérieure alu - serrurerie : SARL MENUISERIE PROPONNET

**LOT n°4** : Menuiserie intérieure bois : SARL MENUISERIE PROPONNET

**LOT n°5** : Doublages- cloisons - plafond - peinture sanitaire : THOMASSET FILS SAS

**LOT n°6** : Carrelage - faïence : ENT DENIS MAZET

**LOT n°7** : Chauffage - ventilation - plomberie sanitaire : EGCM MINODIER

**LOT n°8** : Electricité : MARGIRIER

Les travaux ont débuté mi-février. Une réunion de chantier, conduite par le cabinet d'Architecte Fabien Ramadier, est organisée tous les jeudis matin. Un avenant au marché a dû être pris pour prolonger d'un mois les travaux suite au retard de l'entreprise THOMASSET. La fin de travaux est normalement prévue pour le 30 juin.

Sur les subventions sollicitées en fin d'année 2016 auprès de la CCPDA, du Département, de la Préfecture et de la Région, trois ont été accordées pour le moment. Des dossiers seront également déposés auprès du SDED dans le cadre d'attribution de certificats d'énergies pour les travaux d'isolation murs et plafonds, menuiseries extérieures, ...

**PRÊT DE MATÉRIEL** - La Mairie prête gracieusement aux habitants de la commune des chaises, des bancs et des tables sous les conditions suivantes :

- Prévoir la réservation du matériel à l'avance ;
- Utiliser le matériel uniquement sur le territoire de la commune ;
- Se rendre dans la cour de la Mairie pour enlever le matériel ;
- Récupérer et ramener le matériel emprunté pendant les horaires d'ouverture du secrétariat.

**RÈGLEMENT** - Le règlement de la salle des fêtes sera revu ainsi que le tarif des locations.

A noter que le coin buvette comptera désormais une armoire et une banque réfrigérée ainsi qu'un congélateur. Il n'y aura plus de possibilité de réchauffer ni de cuire sur place comme par le passé. Les cuisines étant soumises à d'autres normes et nécessitant un espace beaucoup plus grand.

**PERSONNEL** - Depuis le début d'année, de nombreux arrêts maladie ont eu lieu et ont suscité de nombreux remplacements (ATSEM, personnel de cantine et de ménage).

**Recrutement** : Deux profils de poste sont parus fin avril pour un recrutement en septembre. Un pour un poste administratif afin de remplacer la secrétaire de Mairie qui partira prochainement à la retraite et

un deuxième pour seconder l'agent technique. Les candidats ont jusqu'au 26 juin pour transmettre leur demande en mairie. La commission du personnel se réunira ensuite pour examiner les candidatures.

Une partie des agents sera en formation « recyclage » sauveteur secouriste du travail et maniement des extincteurs le mercredi 28 juin prochain. L'agent technique a suivi plusieurs formations : mise en place du plan de désherbage communal et assistant de prévention.

Au niveau du secrétariat plusieurs formations ont été effectuées : état civil et logiciel périscolaire. Une inspection ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail) par le centre de gestion de la Drôme a eu lieu en décembre dernier auprès des différents agents communaux. Le rapport a été reçu et présenté au conseil municipal du mois d'avril. Soit un plan d'actions de 24 propositions réparties en 4 catégories de mesures : organisation interne de la prévention, formations, aménagements de locaux et équipements à mettre en place.

Le nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel avait été mis en place au 1<sup>er</sup> juillet 2016 à l'exception de la filière technique. Le décret étant publié, le dossier demandant la mise en place du RIFSEEP à la filière technique à compter du 1<sup>er</sup> septembre a été adressé pour avis à la saisine du Comité Technique du centre de gestion.

**BIBLIOTHÈQUE** - Deux bénévoles de la bibliothèque ont suivi une formation de 9 jours à la médiathèque de Valence (d'avril à juin). Les frais de restauration et de déplacement seront pris en charge par la commune.



643 rte de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY - ☎ 04 75 31 91 88

[www.laquet.fr](http://www.laquet.fr)

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

**ASSURANCES** - Les contrats d'assurances ont été revus avec la Sté SMACL avec une baisse non négligeable du montant des cotisations sans pour autant réduire les couvertures.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC** - Compte tenu de la nécessité d'assurer une continuité de service, le contrat de prestation avec l'entreprise MABBOUX a été reconduit pour cette année. L'entreprise MABBOUX est intervenue en janvier dernier pour réaliser les travaux de dépannage aux lotissements des Myrtilles et des Terrasses.

**VOIRIE** - Dans le cadre du programme de voirie 2017, il a été décidé la réfection de la traverse du Dolon, de la Route de l'Isle (entre la RD519 et la route de Fayaret) sans oublier la corvée d'enrobé tiède effectuée par l'équipe municipale.

Suite aux réunions de quartiers, des analyses de vitesses ont été effectuées courant mai par les services du département. Le déclassement du hameau les Morelles en agglomération de la commune permettra des aménagements afin de réduire la vitesse et améliorer la sécurité notamment des piétons.

**Barreau** : Le dossier concernant la réalisation de la voie nouvelle reliant la RD 519 à la RD 246 au niveau du giratoire ouest a été examiné en commission organique aménagement du Conseil Départemental le 6 mars dernier. Un projet de convention devrait nous parvenir d'ici l'été.

**Sentier piétonnier** : la liaison permettant le raccordement de la Route de Fayaret au Chemin de Darboche est prévue pour l'automne (débroussaillage - élagage).

## PLAN DE DÉSHERBAGE

**COMMUNAL** - L'interdiction totale des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics est finalement effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les collectivités. Seules les allées des cimetières et les stades font encore l'objet de dérogations. Après avoir déposé une demande de subvention pour l'acquisition de matériel, auprès de l'Agence de l'Eau. Et après accord de cette dernière du versement d'une subvention, notre collectivité procédera à l'achat du matériel nécessaire afin de réaliser l'entretien sur les trottoirs et sols en stabilisé.

## FAUCHAGE-ÉLAGAGE

- En janvier dernier, l'entreprise Gabillon a profité du gel pour intervenir sur les haies de l'aire de jeux et terminer ainsi le programme d'élagage 2016.

Un arbre de la place présentait des risques de danger et a dû être coupé en urgence. De nouvelles plantations seront prévues à l'automne afin de renouveler les arbres manquants.

C'est le devis des Ets GABILLON (le moins disant) qui a été retenu pour le fauchage et élagage des haies le long des voies communales parmi les cinq entreprises sollicitées pour l'année 2017.

Le premier passage a débuté le 8 juin dernier.

## FLEURISSEMENT

- Comme chaque printemps depuis plusieurs années, les plantations sur la place du village sont effectuées par l'équipe municipale. Notre jardinier habituel, M. Palais n'a pu être présent lors de ces travaux mais nous nous sommes efforcés de mettre en pratique les précieux conseils de professionnel, qu'il nous avait prodigués les années précédentes. Nous lui souhaitons un très bon rétablissement.



50 et 62 av. Jean Jaurès  
38270 BEAUREPAIRE

Tél. 04 74 84 70 03  
Fax 04 74 84 64 36  
E-mail : smb@smb38.fr



**Adeline Castellano**  
**Coach familial**

Les solutions sont là!

06 87 68 18 35  
adeline.castellano@gmail.com  
<https://www.facebook.com/adelinecoachfamilial>

**DÉRATISATION** - L'entreprise ZAPPA est intervenue les 14 et 15 mars afin de réaliser cette prestation pour le même coût que l'an passé. Un avenant vient d'être signé afin d'effectuer deux autres passages pour un meilleur suivi sur les sites sensibles du stade et de la station d'épuration.

**PONT SUR ORON** - Des devis pour une étude de diagnostic suite à la déstabilisation du pont avaient été demandés auprès de plusieurs sociétés. C'est la Sté IOA qui a été retenue pour effectuer ce diagnostic qui a été réalisé en janvier. Ce dernier démontre que l'ouvrage est dans un état correct d'un point de vue structural. Cependant un problème d'assise se traduisant par un affouillement de son massif de fondation est constaté rive droite. Une visite a eu lieu sur place, fin avril, avec le technicien rivières de la CCPDA et des entreprises afin d'établir des devis. En attendant la remise en état de cet ouvrage, un arrêté a été pris et transmis à la commune de Manthes afin de limiter le tonnage à 3.5 T.

**ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX** - Les travaux de mise aux normes en électricité ont été réalisés en début d'année 2017 à la Mairie et à la salle des associations. Des devis ont été demandés pour l'installation de rampes et de mise en conformité des marches et des escaliers pour le bâtiment de la Mairie. Compte tenu du coût des travaux, une demande de subvention auprès du Département dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIPL) a été faite pour l'ensemble des travaux. Nous n'avons pas eu de retour à ce jour.



## ----- RAS LE BOL -----

**VANDALISME** - Nous ne pouvons tolérer les dégradations à répétition dont sont l'objet les bâtiments communaux (store et boîtes aux lettres à l'école) portail bâtiment associatif sans compter le saccage des bacs à fleurs, des massifs (arrachage) et l'état dans lequel est laissée la place du village, les abords de l'école (cannettes, papier, bouteilles verres, emballages plastique, mégots de cigarettes, ...). A cela s'ajoutent les nuisances engendrées par le bruit des scooters, des ballons qui tapent contre les façades des bâtiments, de la musique hors normes, des cris et du chahut jusqu'à des heures très avancées dans la nuit.

**MANQUE DE CIVISME** - Les îlots de propreté sont toujours le théâtre de nombre de dépôts en tout genre. Certes nos voisins isérois profitent sans aucuns scrupules de ces équipements mais il n'y a pas qu'eux. De nombreux habitants de la commune ne respectent pas les consignes de tri à en juger par le contenu (verre, plastique...) des sacs déposés dans les îlots, sans compter les dépôts laissés sur place (ferraille, cartons, appareils ménagers, équipement divers, ...) alors qu'une fois chargé dans le véhicule il ne serait pas plus compliqué de se rendre en déchetterie. Fort heureusement certains trient, pratiquent le compostage, utilisent la déchetterie. La propreté de ces sites reflète de la négligence et du manque de savoir-vivre d'une minorité. Si vous constatez des contrevenants n'hésitez pas à nous le faire savoir en Mairie, c'est ensemble que nous réussirons à préserver la qualité du tri et la propreté de nos sites.



**Groupama**  
Toujours là pour moi.  
Assurances Toutes Professions  
Accidents - I.A.R.D - Vie - Placements - Epargnes - Retraites  
**Jean-Claude BONIN**  
LAPEYROUSE-MORNAY - Tél : 04 75 31 99 43 Port : 06 79 89 84 53  
n°ORIAS 7014929 [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Entreprise régie par le code des assurances



**Old style garage**  
Olivier  
26210 Lapeyrouse-mornay 06 24 74 96 15

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

## RAPPEL PAR RAPPORT AU BON DÉROULEMENT DU SCRUTIN LORS DES ELECTIONS -

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les électeurs et électrices non munis d'un titre permettant de justifier de leur identité (art R60) ne seront pas admis à prendre part au scrutin. Lors des élections présidentielles tout comme lors des législatives certaines personnes ont très mal pris cette demande de la part des conseillers municipaux qu'elles connaissent depuis de nombreuses années. Malheureusement le code électoral est formel et cet article en vigueur depuis 2014 doit être appliqué : certaines communes ont d'ailleurs vu leur scrutin invalidé de ce fait.

**PÉRISCOLAIRE** - Le périscolaire fait de plus en plus l'objet de demandes qui vont à l'encontre des règles instaurées par la collectivité : délais d'inscription non respectés, oublis d'inscriptions, enfants absents à l'école mais que l'on souhaite redéposer sur le temps de garderie, de cantine ou périscolaire, TAP à la carte, contestation des sanctions... Compte tenu du nombre d'enfants fréquentant ses services, des demandes et des débordements de plus en plus nombreux, des retards qui deviennent des habitudes, nous sommes malheureusement dans l'obligation de faire preuve de fermeté.

**19 MARS** - Après le dépôt de gerbes au pied de la stèle de la Place de la Paix, le défilé emmené par les porte-drapeaux de la section des AFN conduisait l'assistance sur la place J. Cavalli. Après un nouveau dépôt de gerbes, M. LANGLAIS, président des AFN puis Mme Nicole Durand Maire prirent tour à tour la parole pour donner lecture des messages. Après la minute de silence, Mme le Maire invitait l'assistan-

ce à chanter la Marseillaise. Les sonneries réglementaires étaient assurées au clairon par M. Dilas. En fin de cérémonie, un apéritif était offert par la municipalité à la salle des associations.

**8 MAI** - Le défilé parti de la Mairie, et emmené par la musique de Jarcieu, réunissait les pompiers du centre de secours de la Valloire, les porte-drapeaux et les membres de la section locale des AFN, Mme le Maire et les membres du conseil municipal ainsi que de nombreux habitants de la commune. Après le dépôt de gerbes au pied du monument aux Morts Monsieur le Président des AFN M. Langlais prit la parole avant que Mme Le Maire, Nicole Durand, ne donne lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Après la minute de silence, la Marseillaise était jouée par la musique de Jarcieu ainsi que le Chant des Partisans clôturaient cette matinée du souvenir. A l'issue de la cérémonie Mme le Maire invitait l'assistance à rejoindre la Mairie pour partager le verre de l'amitié.

**NETTOYAGE DE PRINTEMPS** - Le 25 mars dernier, dès 8 heures, munis de gants et de sacs poubelles, les bénévoles ont parcouru la commune à la recherche de déchets jetés ou laissés par des personnes peu respectueuses de notre environnement. En fin de matinée, tous rejoignaient la place de la Mairie avant que les véhicules remplis de détritus en tout genre, prennent le chemin de la déchetterie. Les bénévoles se retrouvaient ensuite autour du verre de l'amitié pour clôturer cette opération. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette action et ainsi contribué à la propreté de notre village. ● ● ● ● ● ● ● ●



**RÉUNIONS DE QUARTIERS** - Cette année deux réunions de quartiers ont été organisées les samedis 18 février et 18 mars en Mairie. Ces rendez-vous annuels, sont l'occasion pour l'équipe municipale, de présenter les projets en cours ou à venir et de faire le point des réalisations de l'année écoulée. C'est, aussi, pour les habitants le moment d'échanger sur leurs besoins et leurs attentes. De nombreux sujets sont abordés : voirie, école et périscolaire, environnement, nuisances....



**STADE** - L'inauguration de la Maison du Sport « Marcel Cros » a eu lieu le dimanche 21 mai. Elle s'est déroulée en présence de nombreux élus, des membres du conseil municipal, des anciens présidents, dirigeants,

joueurs et partenaires du CSL, d'une délégation du centre de secours et d'incendie de la Valloire, de nombreux Lapeyrousiens et bien sûr d'Annie et Anthony et de leur famille.

Nicole Durand souhaitait tout d'abord la bienvenue à la nombreuse assistance présente pour le dévoilement de la plaque à la mémoire de Marcel. Elle rappelait l'engagement de Marcel dans la vie communale, associative et sportive locale. Elle retraçait la naissance de cette maison du sport née de la réflexion de vestiaires trop vétustes et inadaptés, construite pour les Lapeyrousiens d'aujourd'hui, de demain et d'après demain. La fierté des joueurs depuis de nombreuses décennies de porter haut et fort les couleurs vertes et blanches du CSL et les

valeurs de ce sport populaire en matière de loisirs, et d'éducation.

Elle poursuivait par « *L'attribution d'un nom sur un bâtiment est porteuse de sens. Elle veut exprimer un hommage public envers une personne qui a compté dans l'histoire au niveau national ou plus localement. Nous sommes donc très fiers aujourd'hui de voir figurer sur la façade de cet équipement communal d'envergure le nom de Marcel Cros. Cette plaque apposée sur le mur de cette maison du Sport restera le témoin de son engagement pour notre commune. Nous espérons qu'elle suscitera la curiosité des jeunes sportifs, des visiteurs et des Lapeyrousiens, à découvrir les raisons de cette appellation. Et que le parcours de Marcel, ses différentes implications à des niveaux et dans divers domaines feront naître de nouvelles passions, de nouveaux engagements.* » Après avoir remercié Anthony et Annie d'avoir accepté que ce bâtiment porte ce nom, les membres de leur famille ainsi que toutes les personnes présentes. Le Président du CSL, Marius Girard, prenait la parole. Suivaient ensuite les discours de : Aurélien Ferlay, Emmanuelle Anthoine et Anthony.

Le verre de l'amitié offert et servi par l'équipe municipale terminait cette matinée chargée d'émotions. Un plateau repas permettait de se restaurer sur place en attendant le match de fin de saison opposant l'équipe FC Châtelet et le CSL. (2 équipes chères à notre regretté Marcel).



 **GABILLON**  
ENVIRONNEMENT

LE PARTENAIRE DE VOS ROUTES

Tél 04 74 54 30 75  
Fax 04 74 54 30 58

Elagage      Broyage      Fossés      Broyage de branches      Arasement      Cunettes      Lamier

38260 Pommier de Beaurepaire

Email : [gabillon@wanadoo.fr](mailto:gabillon@wanadoo.fr)

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

**BRUITS ET NUISSANCES** - Arrêté n° 2015183-0024 : Réglementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

**DIVAGATION DES CHIENS** - Selon l'article R.622-22 du nouveau Code Pénal, le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, est puni de l'amende prévue pour les contraventions 2<sup>ème</sup> classe. Les animaux, et notamment les chiens errants sur la voie publique, sont recueillis, gardés une journée sur la commune durant la recherche du propriétaire, puis conduits, s'ils ne peuvent être identifiés, au Refuge de Gerbey à Chonas l'Amballan, auquel la commune adhère. Les frais de garde et d'identification de l'animal sont à la charge du propriétaire lorsque celui-ci est retrouvé.

**VÉGÉTATION PRIVÉE DÉBORDANTE SUR LA VOIE PUBLIQUE** - Afin de ne procurer aucune gêne des réseaux aériens, des passants ou des véhicules et garantir la sécurité de tous, les propriétaires sont tenus d'assurer l'alignement de leurs haies et l'élagage de leurs arbres lorsque ces derniers se trouvent en bordure ou en surplomb du domaine public.

Les particuliers ont une obligation d'élagage de la végétation, passible de sanctions, qui pourrait les rendre responsables en cas d'accident conformément à l'article 673 du code civil. En cas de non réalisation de ces travaux, la Mairie peut alors intervenir aux frais du propriétaire conformément à l'article L.2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales issu de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011.

Il est important de rappeler que l'entretien régulier des végétaux permet la repousse des feuillages et facilite le maintien de haies plus denses. Une intervention trop sévère suite à des années de négligence produirait une haie qui ne présentera plus à la vue que du bois sec, pouvant aller jusqu'à la faire mourir. Un entretien régulier est donc à privilégier afin de préserver le patrimoine végétal, de garantir la sécurité de tous et de conserver la qualité de vie de notre commune.

**CIMETIÈRE** - L'entretien des concessions sépultures et urnes incombe aux familles. Que ce soit au titre du contrat de concession funéraire ou du respect de l'ordre public, le concessionnaire se doit d'entretenir la concession acquise. A défaut, le maire sera dans l'obligation de mettre en demeure les titulaires d'effectuer les travaux nécessaires sur les concessions dont le mauvais état constitue un risque pour l'hygiène et la sécurité du cimetière (art L.2323-2, CGCT).



Nous effectuons tous types de Transports, gares, aéroports etc...

**Transports Médicaux Assis :**

Dialyses, Chimiothérapies, Radiothérapies (rayons) ...

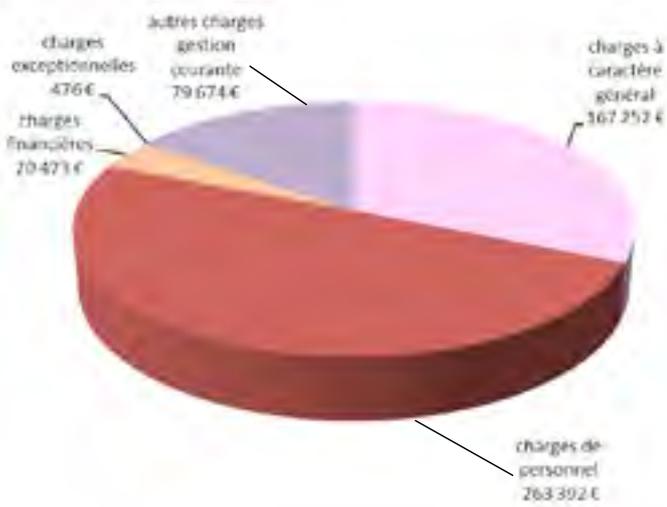
Consultations et examens pris en charge par les caisses de sécurité sociale si Affection Longue Durée (ALD 100%)

Toutes les Hospitalisations sont prises en charge à 100% avec votre Mutuelle.

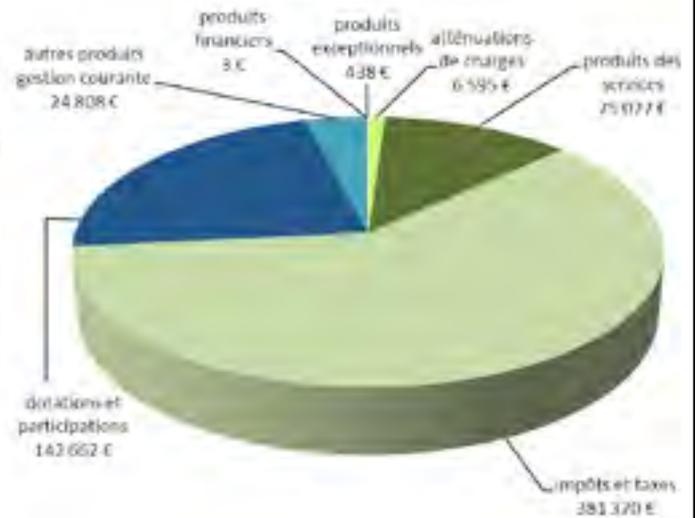
**N'hésitez pas à nous appeler.**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016

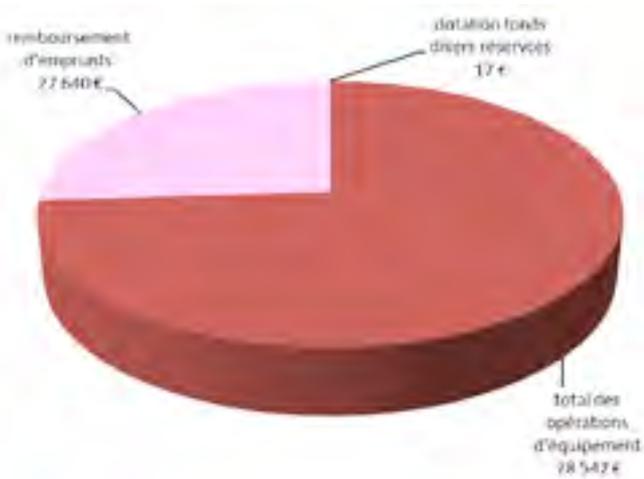
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 531 267€**



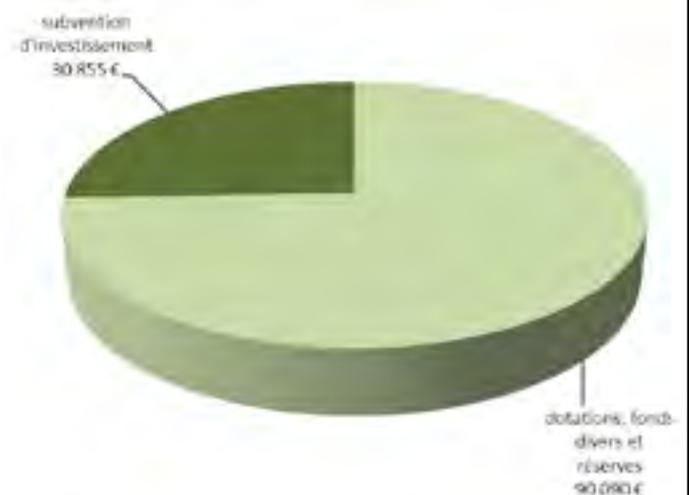
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 630 953€**



**DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 106 199€**

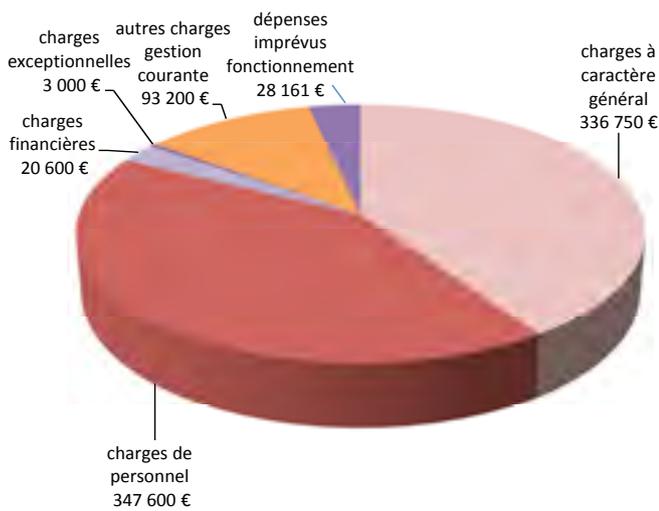


**RECETTES D'INVESTISSEMENT : 120 945€**

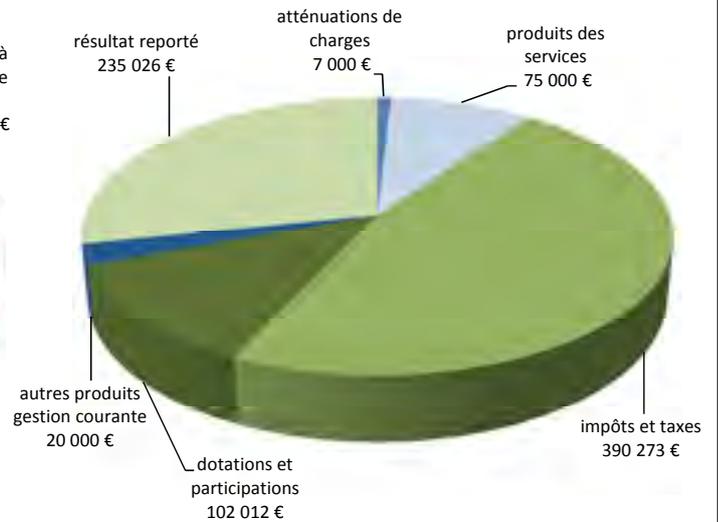


## BUDGET PRIMITIF 2017

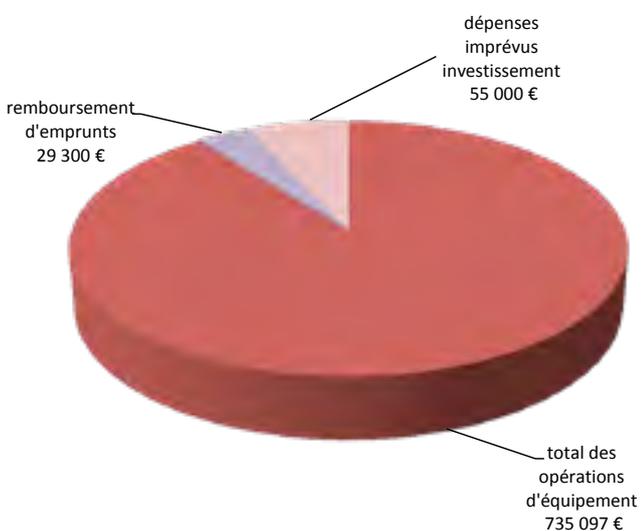
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 829 311€**



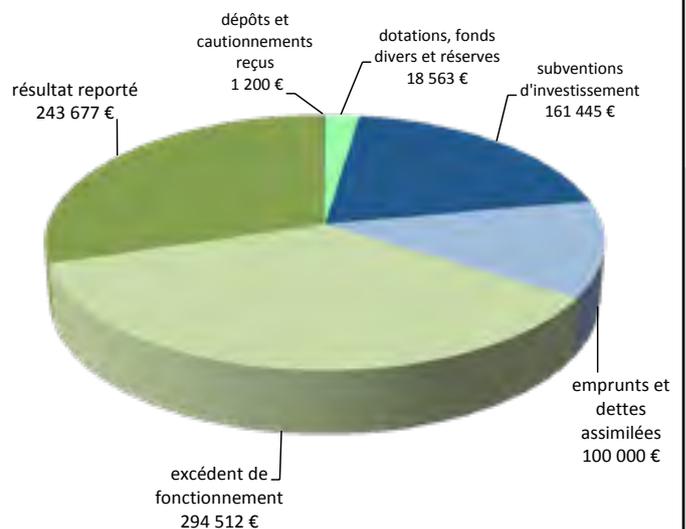
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 829 311€**



**DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 819 397€**



**RECETTES D'INVESTISSEMENT : 819 397€**





**OBJECTIF EMPLOI : Renouvelé pour 1 an suite aux bons résultats** - Mise en place le 1<sup>er</sup> juin 2016 en partenariat avec Pôle Emploi, la plateforme Objectif Emploi vise à faire se rencontrer les besoins des entreprises et ceux des demandeurs d'emploi du territoire.

Grâce à la mise à disposition d'un agent de Pôle Emploi, la Communauté de communes accompagne ainsi les demandeurs d'emploi mais aussi les jeunes en recherche d'une alternance.

Objectif Emploi est aussi aux côtés des entreprises qui souhaitent recruter, et joue même le rôle de Responsable des Ressources Humaines pour les plus petites, en sélectionnant les CV les plus pertinents.

La convention avec Pôle emploi arrivant bientôt à échéance, une évaluation du service a été présentée aux élus lors du Conseil communautaire d'avril, en présence de la Directrice de Pôle Emploi Tain-Tournon, Fabienne TAVEL. Depuis juin 2016, 620 formulaires ont été déposés en ligne et 3 160 CV ont été traités par Objectif Emploi.

Plus concrètement, grâce à une connaissance fine du territoire et un travail de proximité, en un peu moins d'un an, ce sont 420 personnes qui ont retrouvé un travail dans près de 100 entreprises.

Le taux de chômage (catégorie A) baisse en Porte de DrômArdèche depuis 11 mois consécutifs. Singularité du territoire, depuis 6 mois, c'est le taux de chômage toutes catégories confondues (ABC) mesuré en Porte de DrômArdèche qui est à la baisse (environ -2% chaque mois). Cette tendance est encore plus marquée sur certaines catégories comme les jeunes (-12% en janvier 2017) et les + de 50 ans (-8% en février 2017).

Forts de ce constat, les élus communautaires ont décidé la poursuite du dispositif pour une nouvelle année.

Porte de DrômArdèche  
Communauté de communes

**Vous cherchez un EMPLOI, une ALTERNANCE ?**

**Vous cherchez des COLLABORATEURS pour votre entreprise ?**

**OBJECTIF EMPLOI**  
PORTE DE DROMARDECHE

Numéro unique  
**04 75 23 54 44**  
[www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

In partenariat avec Pôle Emploi

### Contact

Objectif Emploi :  
**04 75 23 54 44**

**du lundi au vendredi**  
**de 9 h à 12 h 30**  
**et de 13 h 30 à 17 h**

Site internet :  
[portededromardeche.fr](http://portededromardeche.fr)

**Thierry CHANUT**  
artisan ébéniste

création et fabrication meubles, cuisines, dressings, ...

**L'ATELIER DU BOIS VIEUX**  
[www.atelier-du-bois-vieux.fr](http://www.atelier-du-bois-vieux.fr)

**06.86.08.90.20**  
[ebenisterie.chanut@hotmail.fr](mailto:ebenisterie.chanut@hotmail.fr)

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

## LA SAISON CULTURELLE 2017 EST OFFICIELLEMENT OUVERTE !

La culture est au coeur du projet de territoire de Porte de DrômArdèche, avec toute l'année des spectacles tout public ou scolaires, mais aussi des ateliers, des répétitions ouvertes, des résidences d'artistes...

Cette année, c'est à Saint-Rambert-d'Albon que Porte de DrômArdèche a ouvert sa saison culturelle le samedi 22 avril, en présence de Pierre JOUVET, Président de Porte de DrômArdèche et Conseiller départemental, Jean-Pierre PAYRAUD, Vice-président en charge de la Culture et du sport, Patricia BOIDIN, Vice-présidente et Conseillère départementale, Vincent BOURGET, Maire de la commune et Vice-président, des élus communautaires, des partenaires culturels et des financeurs. La compagnie Kham a proposé Focus, un trio de danses mélangeant les esthétiques : hip hop, butô, danses chinoises, indiennes, traditionnelles et contemporaines...

La compagnie de danse Kham est en résidence depuis 18 mois sur le territoire. Récemment installée au sein de l'hôpital de Saint-Vallier, elle travaille à l'année avec les acteurs sociaux-culturels du territoire : Temps d'Activités Périscolaires, ateliers de pratique artistique, formation des professionnels, projets en lien avec les associations de danse ou de musique, interventions dans les accueils de loisirs, les IME, les EHPAD...

Toute l'année, en Porte de DrômArdèche, la programmation culturelle s'articule entre arts de la rue, théâtre, musique, danse, exposition, cinéma... en lien avec l'ensemble des acteurs culturels du territoire. Chaque année, ce sont plus de 10 000 spectateurs qui assistent à ces représentations.

La Communauté de communes soutient aussi les manifestations artistiques et culturelles portées par les associations grâce à un fond dédié. Pour la première fois, elle a aussi organisé début avril le Festival de pratique amateur Amascène à La-Motte-de-Galaure, avec succès.

Fortement engagée pour promouvoir la culture, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche bénéficie d'aides de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des Départements de la Drôme et de l'Ardèche dans le cadre d'un CTEAC (Contrat Territorial d'Education aux Arts et à la Culture).

Retrouvez la programmation sur :  
[www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)  
ou 04 75 23 45 65





**Christine DE MOURA**  
**Esthéticienne à domicile**

Diplômée d'Etat d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) d'Esthétique Cosmétique Parfumerie.



Uniquement sur RDV

✓ Epilations ✓ Soins visage et corps ✓ Modelages (massages) ✓ Manucure et beauté des pieds ...

212 route du Centre Vignoble Les morelles 26210 LAPEYROUSE MORNAY  
Tél : 06.80.95.03.22 Mail : institutchristinedemoura@orange.fr  
[www.christinedemourainstitut.com](http://www.christinedemourainstitut.com) / [www.facebook.com/christino.demoura.99](http://www.facebook.com/christino.demoura.99)



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Mairie de St-Rambert  
Parc de Bonrepos  
04 75 31 01 92  
contact@ville-st-rambert

Horaires de dépôt et retrait des dossiers de carte nationale d'identité en mairie de St Rambert :

### Dépot des dossiers :

du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

### Retrait des cartes d'identité :

du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
et le samedi de 9 h à 11 h.



**#CNI**  
**DÈS LE 21 MARS 2017**  
**DANS LA DRÔME**

## obtenir ou renouveler sa carte d'identité

Je peux effectuer ma pré-demande en ligne sur <https://pre-demande-cni.ants.gouv.fr> et je note le numéro de pré-demande attribué

Je rassemble l'ensemble des pièces justificatives demandées

Je me rends dans l'une des 22 mairies\* équipées d'un dispositif de prise d'empreinte

Je me présente au guichet de la mairie choisie pour y déposer mon dossier

Je reçois un SMS lorsque ma carte d'identité est disponible, et je vais la retirer auprès de la mairie de dépôt

\* il n'est plus nécessaire de se rendre à la mairie de votre domicile  
Liste sur [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)

**MES DÉMARCHES à portée de clic**



## Orlando DE MOURA SARL

- ~ Cloisons
- ~ Faux plafonds
- ~ Isolations
- ~ Menuiseries...

212 route du Centre Vignoble 26210 LAPEYROUSE MORNAY Tél : 04.75.03.59.94  
Fax : 09.70.63.22.91 Mail : [orlando.de-moura@orange.fr](mailto:orlando.de-moura@orange.fr)



Certificat  
N° 71294 - R G E

## LE TRI DU VERRE

### LES CONSIGNES ( Colonne verte )

- BOUTEILLES
- POTS
- BOCAUX



### LES INTERDITS

- VAISSELLE
- VASES ET POTS DE FLEURS
- VITRAGES ET MIROIRS
- AMPOULES
- FLACONS DE PARFUM



### QUESTIONS COURANTES

○ Doit-on enlever les bouchons et couvercles des bouteilles en verre ?

**Oui** , Les bouchons en liège, les capsules de bière, les couvercles de pots de confitures... ne sont pas en verre. Ils ne sont pas recyclables et doivent être jetés avec vos ordures ménagères.

○ Puis-je mettre la vaisselle cassée dans les conteneurs à verre ?

**Non** , La vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence, ont une composition chimique différente. Elles ne fondent pas à la même température que le verre des bouteilles et des pots et donc ne peuvent être recyclés. La vaisselle cassée doit donc être jetée à la déchetterie.

**INFLUENZA AVIAIRE**  
**" RÈGLES DE BIOSÉCURITÉ "**

Je ne fais pas de commerce, je n'ai que quelques poules.  
**Suis-je concerné ?**  
**OUI ! Car tout détenteur d'oiseaux est concerné**

Influenza aviaire (ou grippe aviaire) est une maladie animale, virale, très contagieuse. Toutes les espèces d'oiseaux, domestiques ou sauvages sont sensibles à cette maladie. La forme le plus pathogène provoque des symptômes pouvant aboutir rapidement à la mort. Les oiseaux migrateurs constituent un vecteur de diffusion du virus.

CE QUE JE DOIS FAIRE	CE QUE JE NE DOIS PAS FAIRE
Je siffre les parcours et m'assure de l'origine des oiseaux que j'introduis.	Je ne mélange pas mes volailles avec celles d'un voisin et les autres communes.
Je distribue les aliments et l'eau à l'intérieur.	Je ne stocke aucun aliment à l'extérieur.
J'appelle mon vétérinaire dès que je constate que mes volailles ne vont pas bien.	J'évite tout contact avec les oiseaux sauvages.
Je peux et dois confiner mes volailles.	Je ne laisse pas traîner les cadavres. J'amène les fientes et le fumier aux usages.

**DÉCHETTERIE** - Les déchets tels que végétaux, appareils ménagers, bois, cartons gros gabarit, huiles, pneus, piles, cartouches d'encre, doivent être emmenés à :

la **DÉCHETTERIE** de **ST SORLIN EN VALLOIRE** Les Petites Epines Bénites, route de Moras

●●●●●●●● Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h ●●●●●●●●

**RUF**  
**LA GRIFFE PUBLICITAIRE**

www.rufpe.fr

- TEXTILES sérigraphie & Broderie
- IMPRESSION NUMERIQUE
- ENSEIGNES
- VEHICULES
- AUTOCOLLANTS

**E**ntreprise de **G**énie **C**limatique et de **M**aintenance  
**MINODIER SAS**  
Éco Énergie *Depuis 1975*  
Énergies Renouvelables

Sanitaire Chauffage Climatisation Electricité

☎ 04 75 31 50 89 26140 ANNEYRON  
14, rue Victor Lufuma  
www.minodier-egcm.com

**CANICULE** - L'été arrive et avec lui des températures estivales qui peuvent déborder sur des journées caniculaires. Les conseils qui peuvent paraître répétitifs et anodins ne sont pas dénués de sens et peuvent sauver des vies. Si vous accompagnez une personne fragile ou âgée et que vous devez vous absenter n'hésitez pas à informer la Mairie afin que nous mettions en place une vigilance téléphonique ou des visites à domicile.



**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Plus d'informations : 0 99 99 00 00 (numéro gratuit réservé aux particuliers)  
www.nettoyeurfrance.com • www.15.fr • 15.fr



## CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

**CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS**

■ Le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> **MERCREDI** de chaque mois avec le médecin généraliste formé à la gynécologie et la conseillère conjugale

**Consultation anonyme et gratuite**

**De 9h à 17h** (conseillère conjugale)  
**De 13h30 à 17h** (médecin)  
Centre médico-social  
**Hauterives**

> Renseignements  
CMS Hauterives  
3 rue Etienne Vassy - 26390 Hauterives  
**Tél. 06 85 18 87 16 / 06 63 67 22 46**  
cpef-stjean-hauterives@ladrome.fr

- L A D R O M E -

LE DÉPARTEMENT

ladrome.fr



## ARTISAN ÉLECTRICIEN

### Alain CROS

Neuf et Rénovation - Dépannage  
Automatisme de portail - Chauffage - Alarme

1436 route des Perdrix « Les Brosses »  
26210 LAPEYROUSE-MORNAY  
**Tél. 04 74 57 20 37 - Port. 06 30 59 62 35**  
cros.al@orange.fr

6, rue du Buis  
**ANNEYRON**  
Tél. 04 75 31 57 04  
Fax. 04 75 31 59 30

**PUITS NEUFS Ø 500 à 1000 mm**  
**APPROFONDISSEMENTS**  
**DESSABLAGE**

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE



**CROIX ROUGE** - Une campagne de sensibilisation sera organisée sur la commune du lundi 17 juillet au samedi 12 août 2017, à raison de 3 jours maximum. Ces campagnes visent à sensibiliser sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge Française et de trouver de nouveaux soutiens.

.....

## PERMANENCES JUILLET 2017 POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT :

**des subventions pour les travaux d'économie d'énergie et l'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées** - La Communauté de communes Porte de DrômArdèche a confié une mission d'animation à SOLIHA Drôme (nouveau nom du CLAD) qui peut ainsi intervenir gratuitement pour donner des conseils sur les travaux et aménagements à réaliser, informer sur toutes les aides financières, visiter les logements et monter les dossiers de subventions. En 2017, les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'économie d'énergie chez les propriétaires occupants à ressources modestes augmentent au 1<sup>er</sup> janvier ; l'Anah subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux :

- 45 % du HT pour les propriétaires modestes (au lieu de 30 %)
- 60 % du HT pour les propriétaires plus modestes (au lieu de 50 %)

## LES PERMANENCES DE SOLIHA DRÔME

(nouveau nom du CALD) - sur le territoire de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche du mois de juillet 2017 :

### Châteauneuf de Galaure

A la mairie de Châteauneuf de Galaure  
7 place de la mairie  
Le mardi 11 juillet de 8h30 à 10h30

### Saint-Rambert-d'Albon

A la mairie de Saint-Rambert-d'Albon  
Les mardi 11 juillet et jeudi 27 juillet de 10h à 12h

### Saint Vallier

A la mairie de Saint Vallier - Salle des Sociétés  
Les jeudis 6 juillet et 20 juillet

### ATTENTION :

Il n'y a pas de permanences pour le mois d'Août.  
Un numéro vert permet de joindre les services de SOLIHA Drôme à Valence aux heures d'ouvertures des bureaux : 0 800 300 915  
Un mail : [eoh@dromenet.org](mailto:eoh@dromenet.org)

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite. La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'Anah, le Département de la Drôme et la Communauté de communes Porte de DrômArdèche.

.....



- Plâtrerie - Peinture
- Faux plafonds - Façades
- Cloisons amovibles
- Sols souples

TÉL. 04 75 02 38 40 - FAX 04 75 02 42 92

CONTACT@THOMASSET-PEINTURE.FR / THOMASSET-PEINTURE.FR

ZA LES REVOLS - 1, RUE DU VERCORS - 26540 MOURS-SAINT-EUSÈBE

## LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIA-

**TIQUE** - Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

### Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse.

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ar-dèche, la Drôme et l'Isère

## Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

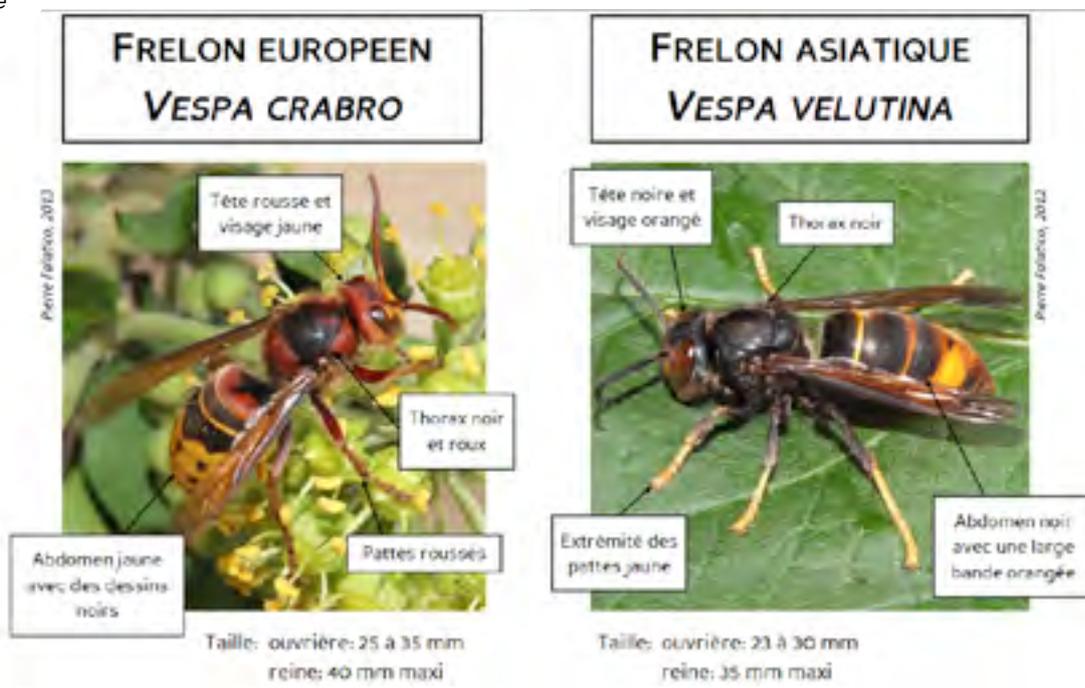
A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON : 04 75 55 37 89  
d.baudendistel@fdgdon26.fr

## Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

iFRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

iiFREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles





## COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

**1** TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)

**2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE  
Grâce à votre smartphone ou sur le site [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)



**3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE



**4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



PLATEFORME INTERACTIVE  
**SIGNALEMENT  
AMBROISIE**

### L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

#### Que faire si j'en vois ?

- | Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- | Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- | Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

 [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

 L'application mobile Signalement-ambroisie

 email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

 téléphone : 0 972 376 888



#### COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- | Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- | Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)



## Etat Civil

### NAISSANCES

Kenzo GIRAUD, le 4 janvier  
chez Boris GIRAUD et Johanna TOUSSAINT  
377 route de la Ranche

Lyssio CHARAVIT, le 7 février  
chez Ludovic et Nelcya CHARAVIT  
240 route de la Croix Rousse

Emir DINCER, le 7 mars  
chez Ali DINCER et Büsra GÜÇLÜ  
75 impasse du Santiana

Alizée MILLARD, le 16 mars  
chez Steve MILLARD et Alisson MIARD  
13 lotissement les Myrtilles

Jules PARMENTIER, le 31 mars  
chez Damien PARMENTIER et Cindy PEZZOTTA  
731 route de Beaurepaire

Emma SCALERA, le 21 mai  
chez David SCALERA et Solène BERTHELON  
1661 route de Jarcieu

Gladys GUEDES SILVA, le 13 juin  
chez Oscar GUEDES SILVA et Cassandra ROBERT  
29 T Lotissement les Terrasses

Julie LATOURRE, le 16 juin  
chez Jérôme et Nathalie LATOURRE  
120 route du centre vignoble



### MARIAGES

à Lapeyrouse Mornay :  
Jennifer APTEL  
et Eric RASEZ  
le 24 juin

### DÉCÈS

Marie-Thérèse JOURDAN, 92 ans  
le 5 janvier à Vienne

Monique GANAVAT née RAGOT, 78 ans  
le 8 janvier à Vienne

Jeanine ROUX MICHOLET née ACHARD  
81 ans, le 9 mars à Roybon

Madeleine EPARVIER née THOMAS  
89 ans, le 22 avril à Bron

Chantal SABY  
née ASTRUC, 65 ans  
le 23 mai  
à Lapeyrouse Mornay



**D.I.L.M**  
MULTI-SERVICES Ets. Rodrigues

**TRAVAUX DE NACELLE**  
Élagage et broyage d'arbres  
Zinguerie

**TERRASSEMENT**  
Assainissement, Piscine, Cour,  
VRD

26210 LAPEYROUSE-MORNAY  
E-mail: dilm.fr@orange.fr  
Tél. 04 75 31 81 28 - Port. 06 08 56 46 11

restaurant  
**la Poste**  
Bellegarde Pousieux

ouvert le midi du mardi au dimanche ainsi que le vendredi et le samedi soir  
04 74 31 08 40 ou 06 50 44 95 03 restaurant-bellegardepousieux.fr

## Dates à retenir 2017

### Juillet

- DIMANCHE 09 Concours de pétanque CLS
- VENDREDI 14 Feu d'artifice intercommunal à St Sorlin en Valloire
- VENDREDI 21 Vogue organisée par les conscrits
- AU LUNDI 24

### Septembre

- VENDREDI 08 Journée familiale de l'AFN
- SAMEDI 09 « Triathlon du rire » organisé par l'association des sourires contre la leucémie
- VENDREDI 15 Concours de pétanque du CSL
- SAMEDI 30 Concours de belote du club de l'amitié

### Octobre

- DIMANCHE 1<sup>er</sup> Matinée du tennis club
- DIMANCHE 22 Soirée dansante Louisiana Danse
- SAMEDI 28 Loto CSL
- DIMANCHE 29 Bourse aux jouets du comité des fêtes

### Novembre

- DIMANCHE 05 Loto du sou des écoles
- SAMEDI 11 Commémoration de l'Armistice
- DIMANCHE 19 Loto du club de l'amitié
- JEUDI 23 Soirée humour Valloire Loisirs
- SAMEDI 25 Repas des aînés offert par la commune

### Décembre

- SAMEDI 02 Soirée danse Louisiana Danse
- JEUDI 07 Repas du club de l'amitié
- SAMEDI 09 Illuminations et Marché de Noël du Comité des fêtes
- VENDREDI 15 Soirée familiale autour de Noël organisée par Valloire Loisirs
- DIMANCHE 17 Matinée du CSL



**3<sup>e</sup> FORUM**  
intercommunal  
**DES ASSOCIATIONS**

Epinouze • Lapeyrouse-Mornay  
Lens-Lestang • Manthes  
Moras • St-Sorlin

Venez découvrir  
Les  
Associations  
Sportives et  
Culturelles  
de notre  
Territoire

de 10h à 16h  
Manifestation  
assurée même en  
cas de pluie

**samedi 2  
septembre  
2017**

salle polyvalente  
**ÉPINOUZE**  
ANIMATIONS &  
DÉMONSTRATIONS  
TOUTE LA JOURNÉE  
BUFFET/BUVETTE

CONTACT : 04 75 31 70 75 <http://forum-des-associations.jimdo.com>



**D 3 BAT**  
Ensemble donnons vie à vos projets

**Nicolas D'ALEO**  
Gros Œuvre - Second Œuvre

26210 Lapeyrouse Mornay  
**06 47 41 39 56**

SIRET : 824 607 683 00011 APE : 4399 C  
d3bat2669@gmail.com

## • Amicale des anciens d'AFN

Nous avons terminé l'année 2016 par notre assemblée générale, nous vous donnons donc le résultat : le bureau a été reconduit dans son intégralité à l'unanimité.

L'année 2017 a commencé par le tirage des rois et les échanges de vœux, le samedi 7 janvier à Pact. En raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes, notre repas dansant s'est déroulé à Pact : repas choucroute de la maison Amouroux et partie musicale assurée comme chaque année par Marcel Rivers et son orchestre. Très bonne journée, rendez-vous pris pour l'an prochain.

**Dimanche 19 mars**, anniversaire du cessez le feu en Algérie, défilé et dépôts de gerbes Place de la Paix et au monument aux morts. Allocution de notre Président et de Mme le Maire et une minute de silence a été observée. Les sonneries réglementaires furent assurées au clairon par M. Dilas, à qui, nous

adressons nos remerciements. A l'invitation de Mme le Maire, la Marseillaise fût chantée par les participants. A 11 h 30 cérémonie à Pact qui se clôturait par un repas.

**Le 8 mai**, victoire 1945, 9 h 45 à Lapeyrouse Mornay, 10 h 45 à Pact, 11 h 30 à Manthes. Défilé avec la musique de Jarcieu, dépôt de gerbe au monument aux morts, allocution de M. Martial Langlais, Président des anciens d'AFN et de Mme le Maire Nicole Durand lisant la note du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Une minute de silence fût observée. La Marseillaise et le Chant des Partisans furent exécutés par la musique de Jarcieu. Mme le Maire remerciait les participants et les invitait, au nom du Conseil Municipal, à un vin d'honneur. Après les cérémonies à Pact et à Manthes, un repas à Lapeyrouse Mornay terminait cette journée.

**Déjà la moitié de l'année approche, il est grand temps de vous souhaiter bonnes vacances à tous !**

## • Tennis de Lapeyrouse

Suite à l'Assemblée Générale qui c'est tenue le 29 avril 2017, le bureau a été renouvelé dans son intégralité :

Président - Alain JULLIEN  
Trésorier - Michel JOVANOVIC  
Secrétaire - Pascal COMBET

Il a été également voté de ne pas augmenter les tarifs.

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOUS POUVEZ DÈS À PRÉSENT RENOUVELER VOTRE ADHÉSION SOIT EN MAIRIE SOIT AU BAR « LE VERRE DE L'AMITIÉ ».**

**Dimanche 01 octobre 2017** le club organise une matinée jambon/gratin dauphinois à la salle des associations.

**Cette matinée est ouverte à tous.**

**Venez nombreux !**

## TARIFS DE MAI 2017 À AVRIL 2018 CARTES ANNUELLES

### RAPPEL TARIFS

HABITANTS de LAPEYROUSE	HABITANTS EXTERIEURS
Adultes : 20 € Couples : 30 € - 14 ans : 9 €	Adultes : 25 € Couples : 45 € - 14 ans : 12 €
TICKETS INVITÉS : 3 € (à prendre à l'avance en Mairie)	
CAUTION CLÉ : 16 €	
LOCATION DES 2 JEUX : 100 € par jour	

*Pour les nouveaux adhérents n'oubliez pas de fournir une photo pour votre carte.  
À BIENTÔT SUR LES COURS.*

## • Comité des Fêtes

Le samedi 15 avril a eu lieu la chasse aux œufs, il y avait une cinquantaine d'enfants. Un parcours était organisé pour les petits et les grands. Ils sont repartis avec leur sachet d'œufs.

Le dimanche 23 avril a eu lieu la brocante, il y avait une soixantaine d'exposants. Le beau temps était au rendez-vous.

### LOCATION :

Si vous êtes intéressés pour de la vaisselle, friteuse ou une chambre froide le week-end, merci de contacter la présidente :

Mme Nadine GOUDARD au 04 75 31 80 27.  
Prévoir la réservation une semaine à l'avance.

« N'hésitez pas, venez nous rejoindre au comité des fêtes ».

Bonnes vacances à tous !



## • Louisiana Dance

Après avoir participé aux Spanish Event à Lloret del Mar (festival country et line) et passé un moment des plus agréables au téléthon d'Épinouze en décembre, l'année 2017 se présente sous les meilleures conditions.

Nos adhérents et adhérentes se retrouvent tous les mardis et vendredis avec autant de plaisir dans la petite salle, dans l'attente de retrouver la salle des fêtes transformée.

Nous préparons notre soirée du 6 mai qui se déroule à la salle des fêtes d'Épinouze, et peaufinons les démos prévues lors du Forum Intercommunal des Associations d'Épinouze le 2 Septembre 2017 qui nous l'espérons nous permettra d'accueillir de nouvelles adhérentes et adhérents.

Nos cours reprendront début septembre, la date n'étant pas encore arrêtée.



PÔLE BOIS  
189, CHEMIN DE COMBALON  
38270 BEAUREPAIRE

PÔLE ALU  
950, ROUTE DE LA VALLÉE  
26390 HAUTERIVÉS



CONCEPTION, FABRICATION ET POSE

Fermetures en bois, alu et mixte bois/alu  
Tout type de portes... Toute catégorie de  
fenêtres... Agencement et Infilon...

[www.proponnet-menuiserie.com](http://www.proponnet-menuiserie.com)

Tél. : 04 74 84 64 23 - FAX. : 04 74 84 77 56  
[contact@proponnet-menuiserie.com](mailto:contact@proponnet-menuiserie.com)

## • Club Sportif Lapeyrouisien

Ami(e)s du Club Sportif Lapeyrouisien, Bonjour,  
**La saison 2016-2017** s'est finie avec l'inauguration du stade municipal le dimanche 21 mai avec le projet de Nicole Durand et son conseil municipal, de Marius Girard et son bureau avec l'accord de la famille de Marcel pour donner le nom de « Marcel CROS » à la maison du sport.

Un bel hommage a été rendu à cet homme parti trop tôt par Nicole Durand, Emmanuelle Anthoine, Aurélien Ferlay, Marius Girard, et son fils Anthony Cros. Des discours très poignants, sous un soleil au rendez-vous, un stade magnifique tondu à la perfection par Christophe Goudard.

Le coup d'envoi du match qui a suivi a été donné par Philippe Vallet, notre fidèle arbitre depuis de nombreuses décennies et qui prend une retraite bien méritée, précédée d'une allocution de Cédric Mallein.

A cette occasion un maillot des Verts de Saint Etienne lui a été offert, un clin d'œil à notre ami Marcel amoureux des Verts de Saint Etienne et forcément de Lapeyrouse. Tout un symbole, le CSL a remporté le match qui l'opposait au FC Chatelet (Champagne) terre natale de Marcel.

**Petite annonce :** Le CSL est à la recherche d'un arbitre pour couvrir le club pour les saisons à venir.

Cette saison, nous avons deux équipes engagées, avec des résultats mitigés, notre entraîneur et joueur Kévin Poulain nous en dit quelques mots :

« Sportivement, la saison se termine sur un goût d'inachevé pour l'équipe 1, n'ayant pas atteint l'objectif du début de saison. Après une première partie correcte, on a perdu trop de points bêtement et surtout, on n'a pas su battre les premiers de la poule. Pour la 2, la saison fût correcte et a permis à tout le monde d'avoir du temps de jeu, de se faire plaisir et d'intégrer les jeunes dans la vie d'un groupe. Collectivement, on a quand même vécu une belle saison, on est un bon groupe qui a toujours su rester soudé, jeunes et moins jeunes, on a toujours évolué dans le bon sens.

Pour la saison prochaine, les objectifs seront les mêmes que cette année, c'est-à-dire la première place pour accéder à la deuxième division pour l'équipe fanion et permettre de donner du temps de jeu à tout le monde avec l'équipe 2 en ayant l'ambition de gagner le plus de matchs possibles pour progresser et postuler à une place en équipe première.

Tout joueur/dirigeant, débutant ou aguerri sont les

bienvenus au CSL pour profiter de la bonne ambiance sur et en dehors du terrain. »

Kévin Poulain

**Équipe vétérans :** Une première saison réussie au niveau de l'ambiance, un peu moins au niveau des résultats, mais le but est atteint le loisir, l'important c'est de participer. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour courir un petit peu, et goûter à l'ambiance des vestiaires, du campfire, etc.

**Pépinière de jeunes,** par Jaison et Thibault :

« Pour la saison 2016/2017, le Club Sportif Lapeyrouisien est reparti avec 2 équipes jeunes. Les U7 avec 7 licenciés et les U9 avec tout juste 5 licenciés, ce fut une année compliquée pour les 2 catégories par manque d'effectif mais on a tenu bon grâce à des jeunes motivés. Cependant le CSL est toujours à la recherche d'enfants entre 5 et 8 ans. Pour finir, Thibault et moi-même remercions tous les parents qui ont suivi leurs enfants le week-end, ce qui a permis de faciliter l'organisation des plateaux ».

Le CSL tient à remercier Christophe Goudard pour la tonte du terrain, Kévin Poulain, Christophe Brochier, Ahemd Kloua pour l'entraînement et le suivi des équipes séniors le dimanche.

Nous tenons à remercier également toutes les personnes qui participent à la bonne marche du CSL et nous invitons toutes les personnes intéressées à rejoindre ce Club qui respire la bonne humeur, la convivialité, la joie de vivre sans oublier le côté sportif.

Le club tient également à remercier les 4 nouveaux partenaires qui nous ont rejoints pour la saison 2017-2018, à savoir La Bodéga à Saint Sorlin en Valloire, le Pic Bœuf à Manthes, L'entreprise Zappa à Lapeyrouse Mornay et Optic 2000 à Saint Sorlin en Valloire.

**Dates à retenir :**

**Dimanche 9 juillet :** Concours de pétanque à partir de 9 h Tête à tête et à partir de 13 h 30 doublette.

A vos boules et marquez la date sur vos agendas !

**Le CSL vous souhaite de bonnes vacances et vous attend en pleine forme pour la reprise au mois de septembre.**



## • Club de l'Amitié

Le 19 janvier 2017 a eu lieu notre assemblée générale. Tous les membres du bureau ont été réélus. Après le tirage des rois, les membres du bureau se sont réunis et ont formé un nouveau bureau suite à la démission de Monique PIERRY qui a cessé ses activités car elle a été très fatiguée. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et souhaitons qu'elle puisse revenir parmi nous.

Nous ne pouvons-nous empêcher d'avoir une pensée émue pour Chantal SABY qui nous a quitté à la fin du mois de mai. Le Club recherche de nouveaux retraités et autres qui pourraient nous rejoindre le jeudi à nos réunions qui ont lieu tous les quinze jours.

### Bureau du club de l'amitié :

Présidente : AUGER Hélène  
Vice-présidente : GENEVE Albert  
Trésorière : BRUNET Andrée  
Trésorière adjointe : SABY Chantal  
Secrétaire : CHAMBAUD Claude  
Secrétaire adjoint : CHARRAT Michel  
Membres du bureau : REY René, GENEVE Marie-Claude, MADINIER Michel, PRADINAS Geneviève, PRADINAS Daniel, JOUARD Ginette et TURPIN Marie-Claude.

### Activités proposées par le Club :

Jeux de cartes - scrabble - rummikub, etc  
Boules lyonnaises sur la place de Lapeyrouse, des sorties, des voyages, des repas, ...  
La cotisation demandée est de 25 € par adhérent.  
Une partie de ses activités est financée par un loto.  
*Venez nous rejoindre nombreux.*

## Gym et Marche Nordique

La saison de zumba, gym et marche nordique s'est terminée fin mai autour d'un pique-nique.

A noter que la randonnée pédestre sur le thème « carnaval » a été un véritable succès avec une journée bien ensoleillée. 349 personnes ont participé dont quelques-unes étaient déguisées.

Nous remercions tous les participants.

**Rendez-vous mi-septembre pour les anciennes et anciens licenciés pour la reprise d'une saison sportive mais aussi pour les nouvelles et les nouveaux !!!**

Bonnes vacances à tous !



**CHEVAL**  
TRAVAUX PUBLICS

04 75 72 12 00

[www.cheval-travaux-publics.fr](http://www.cheval-travaux-publics.fr)

terrassament

routes

réseaux  
humides



## • Bibliothèque Municipale

L'été est là, les vacances arrivent avec une envie de farniente : quoi de mieux que buller avec un bon roman, à savourer dans un transat ...

Alors, venez faire votre choix, nous vous attendons aux permanences (attention aux horaires d'été).

La bibliothèque scolaire s'est bien déroulée tout au long de cette année. Nous avons accueilli toutes les classes. C'est toujours un plaisir de recevoir les enfants, de les retrouver d'année en année, de faire la connaissance des petits arrivés et de les amener, avec l'aide de leur maîtresse, au plaisir de la lecture et de la découverte des documentaires.

## HORAIRES D'ÉTÉ :

En juillet et en août

la bibliothèque sera ouverte au public  
**uniquement le samedi de 9 h 30 à 11 h 30**

Fermeture le samedi 15 juillet

*Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de passer un agréable été et de faire de belles rencontres à travers vos lectures.*

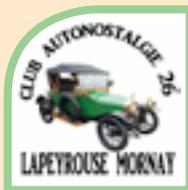
Nous avons eu le plaisir de compter de nouveaux adhérents, lecteurs assidus. Bienvenue à eux. Patrick et Isabelle se sont investis dans la formation ABC.

## • Club Autonostalgie 26

Le club de voitures anciennes de Lapeyrouse Mornay a été créé en 1985 sous le nom de Club Autonostalgie.

A l'heure des accès numériques, il est apparu nécessaire d'apporter quelques modifications de ses statuts de manière à éviter les confusions. L'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2017 a ainsi défini son nouveau nom :

**Club Autonostalgie 26**



PRÉSIDENT Michel FENOMINO  
VICE-PRÉSIDENT Bruno BACHER  
TRÉSORIÈRE Jocelyne DENIS  
TRÉSORIER adjoint Daniel BAILLY  
SECRÉTAIRE et WEBMASTER Jean Marie CHAUCHOT  
SECRÉTAIRE adjointe Yvette VILLARD

Chacun des lecteurs peut avoir les informations utiles sur notre club (statuts, membres, activités, calendrier, etc.) en se connectant sur :

[www.club-autonostalgie26.fr](http://www.club-autonostalgie26.fr)

Ainsi que nous contacter par courriel à l'adresse :  
[club.autonostalgie26@gmail.com](mailto:club.autonostalgie26@gmail.com)



Intervention rapide  
en moins de 24h00

06.67.90.95.93

**Bruno Inform@tique Internet Dépannage**  
Email: [contact.b2id@gmail.com](mailto:contact.b2id@gmail.com)

- Dépannage Informatique
- Désinfection et nettoyage PC
- Cours informatique à domicile
- Récupération de données
- Création de site

<http://www.b2id.com>  
Dépannage à distance  
7j/7 de 9h00 à 22h00





## • Élan de la Valloire

En février, l'association a organisé un dîner concert avec le sosie de Renaud. Cette soirée a été une réussite et les convives ont été enchantés.

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 12 mai 2017. 11 membres ont été élus au Conseil d'Administration et le bureau est le suivant :

Présidente : Odile FLEURY MAGNAT  
Vice Président : Michel MONTLUET  
Secrétaire : Yvette MONTLUET  
Secrétaire adjoint : Jean-Louis ROUX  
Trésorier : Gilbert RODRIGUES  
Trésorier adjoint : Michel CADINOT



Nous continuons l'entretien régulier du chalet. Avec le printemps, nous arrivons à la période du débroussaillage, travail important. A Mont de Lans, l'herbe pousse aussi vite que dans notre plaine de la Valloire !!!!

Nous avons vendu le chalet d'alpage du Sapey à la famille Arnol de Mont de Lans.

Etant donné que nous avons des relations très amicales avec cette famille, nous avons moins l'impression de nous séparer de ce lieu auquel nous étions affectivement très attachés. Et nous pourrions toujours randonner vers le Sapey.

Suite à cette vente, nous nous orientons cette année vers la restauration du petit chalet « la Madone ». Toiture et façade seront réalisées courant Juillet.

### Locations :

Malgré l'arrivée tardive de la neige, elles ont encore bien fonctionné jusqu'au mois d'avril. Et nous sommes heureux de recevoir en mai, juin et juillet des groupes de la Valloire.

Le samedi 16 septembre, nous proposons une journée « PORTES OUVERTES » à tous ceux qui souhaitent découvrir le chalet, et aussi à tous ceux qui l'ont connu. Cette journée sera un moment d'amitié et de détente où chacun pourra apporter son pique-nique.

*Cette année, nous avons édité un petit journal d'infos sur la vie du chalet, s'il vous intéresse, n'hésitez pas à nous le demander :*

**Odile Fleury Magnat : 06 08 85 30 44**

**Yvette Montluet : 06 32 00 06 27**

**Mail : [contact@chaletdeshugues.fr](mailto:contact@chaletdeshugues.fr)**

**image**  
ATELIER  
créations et réalisations publicitaires  
04 75 31 77 40  
[contact@atelierimage.fr](mailto:contact@atelierimage.fr)  
26210 EPINOUBE  
impression grand format multisupports

**Au Delà Des Mots**  
Librairie - Papeterie - Photographie - Carterie  
4 rue gambetta - 38270 BEAUREPAIRE  
Tel 04 74 84 70 54 Fax 04 74 84 30 19  
Développement Photo - Identités - Retouches Photos - Cadres et Albums  
Photocopies N&B ou Couleurs - Plastification A4 et A3  
Ouvert du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 - 14h30 à 17h00  
Le samedi de 8h00 à 12h00 - 14h10 à 17h00

## • Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves ayant pour objectif de financer des activités proposées par l'équipe enseignante de l'école de la Rotonde.

Il regroupe une vingtaine de membres (parents et famille d'élèves de l'école) qui donnent du temps et de l'énergie tout au long de l'année pour organiser des manifestations.

Début janvier nous avons commencé l'année avec une matinée boudin. Notre cuisinier était Marius Girard que nous remercions encore une fois.

Nous avons continué l'année avec une matinée asiatique avec l'aide de Sarane TOUT et de sa sœur que l'on remercie vivement.

Cette année nous avons eu également le plaisir de travailler avec Le Livre d'Images, photographe de Saint Rambert d'Albon pour les photos de classes, photos de fratries, portraits individuels avec comme nouveauté la possibilité de réaliser des mugs personnalisés.

Pour finir l'année scolaire, nous avons organisé une sérénade le 3 juin pendant laquelle les enfants de l'école ont pu défiler en musique et proposer aux habitants du village des pognes réalisées par notre nouvelle boulangerie « la Boulanjury ».

L'association ainsi que tous les élèves de l'école vous remercient pour votre accueil ce jour-là.

Enfin, la kermesse du 30 juin a permis grâce aux structures de Feel Night Animation, les talents d'animateur de Fabrice ainsi que la fameuse paëlla du cuisinier Alain Jullien, d'offrir aux élèves et à leurs familles une soirée de fête et de jeux avant des vacances bien méritées. Nous en profitons pour remercier ces personnes pour leurs prestations de qualité.

Nous voulons remercier les enseignantes, les ATSEM et les élèves qui ont beaucoup travaillé afin de nous offrir un magnifique spectacle à cette occasion.



Au-delà des bons moments partagés avec les parents et les habitants du village, ces efforts ont été récompensés par votre présence et votre générosité tout au long de l'année qui ont permis de financer de nombreuses activités pour les enfants :

- En début d'année, nous avons organisé un petit déjeuner avec leurs parents pour tous les élèves
- Financement du bassin de la piscine (CP/CE1/CE2)
- Financement séance cirque (PS/MS,MS/GS,G/CP)
- Classe de PS/MS (maîtresses Clémence et Laëtitia) :
  - Spectacle 3 Chardons - Spectacle l'Ours qui avait une épée - Sortie Poney à Taravas
- Classe de MS/GS (maîtresse Amandine) :
  - Spectacle Boite de nuit - Cinéma « The kid » - Sortie à Manthes - Artiste salon des jeunes - Spectacle 3 Chardons
- Classe de GS/CP (maîtresse Estelle) :
  - Spectacle Boite de nuit - Cinéma « The kid » - Sortie à Manthes - Artiste salon des jeunes
- Classe de CP/CE1 (maîtresse Delphine) :
  - Spectacle Marre Mots - Artiste salon des jeunes - Cinéma « The kid » - Sortie à Corrençon-en-Vercors
- Classe de CE1/CE2 (maîtresses Ysaline et Sandra) :
  - Spectacle Marre Mots - Cinéma « The kid » - Sortie à Corrençon-en-Vercors
- Classes de CM1/CM2 (maîtresse Marine, maîtresse Manon) :
  - Spectacle Marre Mots - Cinéma « The kid » - Sortie à Vassieux-en-Vercors

Toutes ces activités n'auraient pas pu avoir lieu sans la participation des bénévoles, des gourmets et de tous ceux qui nous font confiance. Nous vous souhaitons de bonnes vacances pour cet été et vous attendons nombreuses et nombreux pour la rentrée prochaine lors de notre assemblée générale début septembre, afin d'accueillir les nouveaux membres et élire un nouveau bureau, puis tout au long de l'année pour des moments conviviaux et gastronomiques !

L'association  
du Sou des écoles





## • Valloire Loisirs

Une association intercommunale au service de l'animation locale

1, rue de la mairie à EPINOUGE au 1<sup>er</sup> étage (ascenseur),

**ESPACE DE VIE SOCIALE** : Activités, spectacles  
Rachel PESSEAS, permanente - à partir du 14 septembre :  
lundi et mardi, jeudi et vendredi : 9H - 12H, 14H - 17H

**ACCUEIL DE LOISIRS** : Béatrice CREPISSON, directrice inscriptions le mercredi qui précède les vacances.

*N'hésitez pas à faire part de vos attentes et suggestions !*

**Tél : 04 75 31 76 83**, assoc.valloireloisirs@orange.fr

**COMPOSITION DU BUREAU** : Présidente : Hélène THINON,  
Vice Présidente : Delphine RIGOUGY, Trésorier : Bernard CLAIN,  
Trésorier Adjoint : André GUIDONI, Secrétaire : Marie Noëlle COLOMBET,  
Secrétaire Adjointe : Annie BEGOT

### Assemblée Générale annuelle

**VENDREDI 16 MARS 2018 à 18H30 à MANTHES**

*Tout au long de l'année, grâce à l'énergie déployée par Rachel, Béatrice, Nadia, les administrateurs bénévoles de l'association, les animateurs des différentes activités, l'association vous propose des activités pour tous les âges, ce avec le soutien financier du SIVU de la Valloire pour le développement socioculturel (6 communes) et de la CAF, ainsi que la CCPDA (accueil de loisirs).*

### • UN ACCUEIL DE LOISIRS intercommunal

À partir de 3 ans, durant les vacances scolaires de 7H30 à 18H, dirigé par Béatrice CREPISSON, propositions adaptées selon les âges.

### • DES ACTIVITÉS DE LOISIRS chaque semaine

Arts Plastiques à LENS LESTANG, Jeux de société, Poterie, Couture à EPINOUGE, Qi Gong à LENS LESTANG et ST SORLIN, Guitare (Adultes et Jeunes) et Chorale à EPINOUGE, Yoga à EPINOUGE et à ST SORLIN, Randonnées (5 groupes selon les possibilités de chacun) et Rencontres autour de la peinture : 1 samedi par mois à LENS LESTANG.

### • DES STAGES à la journée ou 1/2 journée

à EPINOUGE : Atelier mosaïque (le samedi), Atelier Scrap-Carterie (le vendredi tous les 15 jours) - à LENS LESTANG : Peinture (21/10/2017 - 20/01 et 21/04/2018)

### • UNE PROGRAMMATION de rencontres/spectacles

- Projection/débat LE JEUDI à 14H30 avec des voya-

geurs-reporters. JEUDI 26 OCTOBRE 2017 : MARTINIQUE - GUADELOUPE, JEUDI 15 FEVRIER 2018 : LAOS, JEUDI 12 AVRIL 2018 : ISLANDE

- **Concert** Duo ALCAZ le VENDREDI 06 OCTOBRE à la salle des fêtes de MORAS à 20H30

- **Théâtre** avec la Comédie Itinérante le VENDREDI 09 NOVEMBRE à 20H à ST SORLIN (salle annexe-gymnase) : « L'enfance à l'œuvre ».

- **Soirée Humour** le JEUDI 23 NOVEMBRE : WALLY à LAPEYROUSE salle des fêtes

- **Soirée familiale de Noël** le VENDREDI 15 DÉCEMBRE à LAPEYROUSE

- **Soirée musicale familiale** (guitare, chorale) le vendredi 23 MARS 2018 à MORAS.

### • DES TEMPS DE RENCONTRES entre parents

- « **Café-Parents** » le lundi matin à EPINOUGE de 8H45 à 12H avec Nadia pour se rencontrer, échanger... (ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires).

- **Débats Parentalité** animés par Francine MAILLER à MANTHES et LAPEYROUSE.

- **Atelier de Parents** pour échanger et s'entraider (une fois tous les 2 mois au siège de Valloire Loisirs).

### • DES ATELIERS PARENTS/ENFANTS

« **Atelier à 4 mains** » le samedi matin à EPINOUGE : poterie avec Cécile, cuisine avec Nadia.

### • DES EXPOSITIONS ARTISTIQUES

- **SALON DE SEPTEMBRE** « MOSAIQUES » du 09 au 24 septembre 2017, EPINOUGE, salles de la mairie.

- **32<sup>e</sup> SALON DES JEUNES** du 04 au 20 mai 2018 les enfants des écoles des 6 communes créent avec des artistes et exposent leurs œuvres.

- **37<sup>e</sup> SALON D'ÉTÉ** du 09 juin au 24 juin 2018, peinture et sculpture.

Consultez le CALENDRIER sur notre site : [www.valloire-loisirs.fr](http://www.valloire-loisirs.fr)



## • Eglise Saint Henri

Après des élections présidentielles mouvementées, qui ont suscité de nombreux débats et interrogations, on peut estimer qu'un fort élan citoyen ait animé notre société tout entière et nous voilà prêt à affronter les élections législatives.

Loin d'avoir nourri certaines querelles de voisinage, cela a permis à bon nombre d'entre nous de se mieux connaître et de percevoir les attentes de chacun.

### **Le Pape François « lance des Ponts » :**

En « Pèlerin de la paix », il s'est rendu en EGYPTÉ. Nous retiendrons de ce déplacement, son soutien à l'église Copte suite aux attentats cruels survenus dans ses lieux de prières, ses églises. A cette occasion, le Pape a rencontré le Grand Imam, à l'Université sunnite d'Al-Azhar, Le Cheik Ahmed al-Tayeb, pour dire, ensemble, un non sans appel à l'ensemble des religions afin de s'opposer à la violence sous toutes ses formes. Avec le Patriarche des coptes-orthodoxes, Tawarros II, le pape a signé une déclaration commune pour lutter contre la violence.

On peut souligner qu'une église dans la région d'Ismaïlia, a été financée par la communauté musulmane afin de protéger les chrétiens de la région dans leurs déplacements vers leurs lieux de culte.

### **Fatima :**

A l'occasion du centenaire des apparitions mariales, le pape s'est rendu à Fatima, petite ville du Portugal, pour y canoniser 2 des 3 voyants : Francisco et Jacinta Marto.

Le Pape a mis l'accent pour une Eglise « missionnaire, accueillante, libre, fidèle, pauvre en moyens et riche d'amour » il a dénoncé cette indifférence qui nous glace le cœur.

**L'Evêque Monseigneur Pierre-Yves Michel**, de Valence, dans sa visite pastorale du 6 mai 2017, a apporté les dernières conclusions du Synode. Il a souligné l'effort à faire d'une vie plus fraternelle en étant « serviteur », au service, à l'écoute de l'autre.

### **Forum des Associations :**

Nous étions invités par la Mairie de Lapeyrouse à participer au Forum des Associations d'Epinouze le 2 septembre 2017.

Il existe une équipe de notre groupement (N-D de la Valloire) à Epinouze et n'avons donc pas voulu nous imposer.

Notre participation en 2016 a été très sympathique et ouverte !

### **Petites informations sur Lapeyrouse :**

- Les enfants de La chorale de l'Ecole, viennent répéter dans l'église, le vendredi dans l'après-midi. Ils doivent être prêts pour le mardi 4 Juillet ! Le respect du lieu leur inspire une attitude de concentration sur leur musique et un comportement discipliné.

- Un baptême protestant (nos frères chrétiens) aura lieu dans notre église le 17 juin à 11 h 30.

- Mme Martine GENIN, habitante de Lapeyrouse, tiendra une permanence dans la salle du Père Polge le jeudi de 17 à 18 heures. Accueil des personnes nouvellement installées, écoute, soutien, deuil, maladie... Accompagnement et visites à domicile des personnes malades (à leur demande, ...). Intentions de Messes, renseignements : Baptêmes, Mariages. Cette permanence débutera en juin.

### **Repas de la paroisse prévu le 8 ou 16 avril 2018**

Retenez ces dates ! Merci.

### **Contact pour Lapeyrouse :**

Bernadette BECT 04 74 84 71 30  
Jacqueline CLOT-DURBET 04 75 31 93 10  
Martine DURAND 04 75 31 25 64  
Martine GENIN 06 10 92 12 86  
Marie-Hélène MUETON 04 75 31 98 65

### **Accueil-Secrétariat :** Cure de Anneyron

9 place de l'église, 26140 Anneyron  
Tél : 04 75 31 50 79  
E-mail : [ndvalloire@wanadoo.fr](mailto:ndvalloire@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://ndvalloire-valence.cef.fr>  
où l'on peut trouver toutes les informations de la paroisse.

### **Permanences :**

mardi, jeudi et samedi de 9 h 30 à 11 h 30



## • Anim'à Vie Drôme des Collines

Association Loi 1901, créée en novembre 2014 et dont le siège se trouve aux Morelles. Notre association s'adresse à nos aînés dépendants, isolés, aux personnes adultes en situation de handicap ainsi qu'aux aidants familiaux. Elle fait partie du plan solidarité Grand Age.

Anim'à Vie Drôme des Collines, c'est une nouvelle approche pour les personnes âgées en perte d'autonomie basée sur des valeurs fortes telles que l'écoute, l'aide, le partage et la solidarité. Elle s'adresse particulièrement aux personnes atteintes d'Alzheimer, Parkinson, AVC.

**Quel est son but ?** Favoriser le maintien à domicile, permettre de rompre l'isolement et soulager les aidants familiaux.

A sa création, notre association proposait uniquement des ateliers de stimulation personnalisés au domicile de ses adhérents. Au fil des rencontres et des échanges avec les familles, nous avons été sollicités pour des demandes différentes, notamment auprès de familles à revenus modestes. C'est pourquoi nous avons lancé Anim'à Vie Solidaires : au cas par cas, nous recherchons des partenaires privés ou publics pour la réalisation d'aménagements de la maison, de prestations de maintien à domicile. Trouver des solutions pour tous, cela paraît tellement évident pour une association de l'économie sociale et solidaire !

Avec l'arrivée des îlots de propreté dans notre commune, nous proposons d'aider les personnes âgées qui ont des difficultés pour porter leurs poubelles aux nouveaux emplacements.

Des idées de nouvelles activités sont à l'étude pour fin 2017-début 2018, toujours pour favoriser le maintien à domicile de nos aînés dans des conditions encore meilleures et plus humaines.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

**Stéphane LASCOMBE 06 78 13 01 16**

<http://animavie-dromedescollines.e-monsite.com>

[www.facebook.com/animaviealzheimer-solidaires](http://www.facebook.com/animaviealzheimer-solidaires)



**Anais**  
Secrétaire médicale libérale  
+ POMPIER VOLONTAIRE

En Drôme,  
plus de  
2400 citoyens  
s'engagent  
au service  
de la population.

**DEVENEZ LE HÉROS  
DU QUOTIDIEN**

- > À partir de 16 ans des tarifs d'engagement
- > Une formation à votre rythme
- > Une activité en parallèle de votre métier ou de vos études
- > Une convention possible avec votre employeur

Pour en savoir plus : [sdis26.fr](http://sdis26.fr)

electricite@mabbouxclairage.fr Qualification ME - TN3'."/>

Éclairage sportif  
Éclairage public

**EM**  
électricité mabboux

100, route du Paturel - 26600 Erôme  
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax. 04 75 03 35 98

Email : [electricite@mabbouxclairage.fr](mailto:electricite@mabbouxclairage.fr)  
Qualification ME - TN3

GENDARMERIE 17  
Brigade de MORAS 04 75 31 90 61

SAMU 15

POMPIERS 18  
Centre de Secours de la Valloire 26210 MORAS

LAPEYROUSE / MAIRIE 04 75 31 90 90

ECOLE PUBLIQUE 04 75 31 95 77

CANTINE et GARDERIE 06 37 49 52 15

BIBLIOTHEQUE 04 75 31 99 67

POSTE 04 75 31 36 82

ENEDIS (EDF - GDF) 09 69 32 18 55  
ENEDIS Dépannage 09 72 67 50 26

EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR 04 69 66 35 00  
18 Avenue de la Gare 07104 ANNONAY

FRANCE TELECOM 10 14

DECHETTERIE 04 75 31 75 95  
« Les Petites Epines Bénites » 26210 ST SORLIN

SPANC 04 75 31 78 39

VALLOIRE LOISIRS 04 75 31 76 83

HOPITAL DE ST VALLIER 04 75 23 80 00  
rue P. Valette

URGENCES DE ST VALLIER 04 75 23 80 50

Maison Médicale de GARDE 04 75 47 59 34  
de ST VALLIER

Au sein des services des urgences de St Vallier,  
des médecins généralistes reçoivent :

- En semaine : de 20 h à minuit
- Samedi : de 14 h à minuit
- Dimanche : de 9 h à minuit

HOPITAL DE VIENNE 04 74 31 33 33  
Mont Salomon

HOPITAL DE ANNONAY 04 75 67 35 00  
rue Bon Pasteur

CLINIQUE CÔTE DU RHÔNE 04 74 29 28 28  
ROUSSILLON

CABINET INFIRMIERS 04 75 31 64 72  
ST SORLIN en VALLOIRE

CARSAT 39 60  
35 rue Maurice Flandin 69436 LYON cedex 03

EOVI 04 75 23 89 09  
Service d'Aide et de Soins à Domicile 04 75 31 59 78  
ST SORLIN en VALLOIRE

ASSISTANTE SOCIALE 04 75 68 83 77  
Centre Médico Social HAUTERIVES

CENTRE DES IMPOTS 04 75 05 80 00  
BP 109 Quai Ste Claire  
26100 ROMANS S/ ISERE

TRESORERIE 04 75 23 11 75  
1 place du champ de Mars  
26240 SAINT VALLIER

PREFECTURE DE LA DROME 04 75 79 28 00  
Alertes Météo et autres 08 21 80 30 26  
3 Boulevard Vauban  
26030 VALENCE cedex 9

CONSEIL GENERAL DE LA DROME 04 75 79 26 26  
VALENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE 04 81 66 80 00  
Des Territoires  
4 Place Laënnec 26000 VALENCE

SERVICE CADASTRE 04 75 79 51 60  
Impôts Fonciers  
15 Av. de Romans 26000 VALENCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE 04 26 52 21 61  
Protection des Populations  
33 Av. de Romans 26000 VALENCE

AGENCE RÉGIONALE SANTÉ 04 75 79 71 00  
Rhône-Alpes  
13 Av. Maurice Faure 26000 VALENCE

POLE EMPLOI 39 49  
2 Bis Rue Jean-Joseph Monier  
26100 ROMANS SUR ISERE

OBJECTIF EMPLOI CCPDA 04 75 23 54 44  
portededromardeche.fr

CPAM 36 46  
6, Av Président Herriot BP 1000  
26024 VALENCE Cedex

CAF 08 10 25 26 10  
10 Rue Marcel Barbu 26023 VALENCE

MDPH 04 75 75 21 10  
Plateau de Lautagne 42 C Av des Langories  
Bât G BP 145 26905 VALENCE Cedex

TRIBUNAL D'INSTANCE 04 75 02 09 17  
ROMANS SUR ISERE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE 04 75 75 49 49  
VALENCE

DRÔME SOLIDARITÉS 04 75 79 70 09  
SNCF 36 35

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39  
Une première réponse à vos questions administratives

MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

Fax : 04 75 31 80 87

mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr

www.mairie-lapeyrousemornay.fr